

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur la commune de Bosquel

De :

Date : 11/03/2024 15:37

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant de la métropole du Grand Amiens, je tiens à vous faire connaître, dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de création d'une ZAC dédiée à l'installation d'entreprises de logistique sur le territoire de la

Communauté de communes Somme sud-ouest, mon inquiétude à l'égard des conséquences de l'artificialisation de 43 hectares de terres agricoles

envisagées et mon opposition à une telle installation.

Alors que l'opinion publique et de nombreux responsables de de l'action publique prennent conscience des dégâts provoqués par la disparition de la superficie

d'un département français tous les dix ans et qu'un horizon de zéro artificialisation

nette a été fixé à 2030 ce projet se présente à contre sens de l'intérêt général.

Il est évident qu'on ne peut continuer ainsi à stériliser des terres agricoles

ou des espaces naturels. Il y va des ressources nutritionnelles de la population.

Il y va également de la préservation du monde naturel dans tous ses aspects :

préservation du cycle de l'eau qui est perturbé lors de l'artificialisation

qui empêche l'infiltration des eaux de pluie dans les sols et favorise les épisodes

d'inondations, préservation des capacités des sols vivants à absorber le CO2 de l'atmosphère,

préservation de la biodiversité.

Toutes ces considérations, dont nous savons qu'elles sont vitales, doivent amener

les agents publics en position décisionnelle à renoncer à ce projet et à rechercher

une installation sur des friches industrielles nombreuses sur le territoire

de la métropole du Grand Amiens.

Veilles bien agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

..
- - - - -

Sujet: [INTERNET] Enquête publique sur la commune de Bosquel
Date: 12/03/2024 11:07
[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]